



Communiqué

Paris, le 4 avril 2025

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée Générale du 25 avril 2025

Les actionnaires de la société Verallia sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de la société Verallia (la « Société ») qui se tiendra le vendredi 25 avril 2025, à 9 heures 30 minutes, au siège de la Société au 31 Place des Corolles, Tour Carpe Diem, à l'Auditorium, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, France.

L'avis préalable de réunion de l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) numéro 34 le 19 mars 2025. L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) numéro 41 le 4 avril 2025.

Les documents devant être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de cette Assemblée Générale sont disponibles au siège social de la Société dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Les documents visés à l'article R.22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante, rubrique « Assemblées Générales des Actionnaires » : <https://www.verallia.com/investisseurs/information-reglementee>

À propos de Verallia

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec près de 11 000 collaborateurs et 35 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde. Verallia produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024.

La stratégie RSE de Verallia a été récompensée par la médaille Platinum Ecovadis, ce qui place le Groupe dans le Top 1 % des entreprises évaluées par Ecovadis. Notre objectif de réduction des émissions de CO2 fixé à - 46 % sur les scopes 1 et 2 entre 2019 et 2030 est validé par SBTi (Science Based Targets Initiative). Il est aligné à la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C fixé par l'accord de Paris.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, STOXX600, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

Contact relations investisseurs Verallia

David Placet | david.placet@verallia.com